

LE PROGRAMME

PIRATE

Export réalisé le 12/07/2024

NOS IDÉES VOUS PLAISENT ? PIRATEZ-LES !



SOMMAIRE

Environnement, Climat et Énergie	3
Environnement	4





ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET ÉNERGIE

ENVIRONNEMENT

Institutions, Société, Environnement, Recherche, Europe

Au programme depuis Janvier 2019

Les Pirates soutiennent les objectifs et les principes déclarés par l'UE visant à préserver notre eau, notre air, notre sol, notre environnement naturel et nos matières premières, dans l'intérêt de notre santé et de notre bien-être. Nous sommes également d'accord pour le faire de manière durable en tenant compte des aspects économiques, sociaux et régionaux et en agissant de manière responsable à l'égard des générations futures et du bien-être des animaux.

Les pirates apprécient les progrès réalisés grâce aux lois environnementales de l'UE. Cependant, bien que les mesures basées sur le volontariat prises par des pollueurs potentiels puissent parfois fonctionner, on ne peut pas compter sur elles. Les failles et les faiblesses juridiques sont utilisées pour servir les intérêts économiques, et ce sont les citoyens qui doivent finalement payer pour les dommages causés à l'environnement et à la santé. Nous souhaitons donc une mise en œuvre et une application plus efficaces des principes de précaution, de prévention, de « pollueur-payeur », ainsi que la résolution des problèmes à la source. Les sanctions en cas de non-respect doivent être renforcées. Les lanceurs d'alerte environnementaux jouent un rôle vital dans l'intérêt de la société. Ils ont besoin de plus de soutien et d'accords d'indemnisation qui correspondent de manière plus réaliste aux dommages professionnels et personnels subis.

Pour accroître la transparence et la fiabilité, nous voulons rendre l'approche scientifique obligatoire dans tout processus de prise de décision environnementale. Le public a le droit d'avoir un accès facile, rapide et fiable aux données environnementales et aux décisions qui en résultent. Ces informations devraient également inclure les méthodes de surveillance et d'enquête. Les données devraient être disponibles à tout moment sur les sites web gouvernementaux. Les avis et les spécifications scientifiques sur lesquels reposent les décisions administratives et judiciaires doivent provenir d'experts indépendants. La participation aux réunions importantes doit être abordable. En outre, un nombre diversifié de scientifiques indépendants doit être maintenu. Cela ne peut être réalisé qu'en finançant adéquatement la recherche universitaire sur les problèmes environnementaux aigus et nouveaux plutôt qu'en promouvant de plus en plus la recherche liée à l'industrie.

La mise en œuvre des lois environnementales doit se concentrer sur la réalisation des objectifs déclarés et non pas simplement générer des enregistrements et des enregistrements supplémentaires. Les réglementations ne doivent pas obliger les enregistrements dans tous les pays de l'UE, un enregistrement centralisé devrait être suffisant pour ne pas entraver l'accès au marché commun des petites et moyennes entreprises (TPE-PME). L'impact environnemental de toute prise de décision doit être pris en compte par les bureaucraties concernées.